

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023-08-07**

L'an deux mille vingt-trois, le 23 août à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

Absent excusé : M. CHAMPONNOIS Alain ayant donné pouvoir à M. PHILIPPON Franck

Secrétaire de séance : CHERREY-GUELAUD Corinne

Convocation du 11/08/2023 (affichée le 11/08/23).

OBJET : REPAS DES ANCIENS / COLIS DES ANCIENS

Le maire expose que pour éviter tout problème, il y a lieu de définir les critères concernant le repas des anciens et la remise des colis.

Après délibération, le conseil municipal décide que toute personne de plus de 70 ans (en résidence principale ou secondaire) sera invitée au repas des anciens mais que seules les personnes en résidence principale absentes au repas recevront un colis.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

